



- 1 • Editorial
- 2 • Au Conseil Municipal
 - Les Jardins Communaux
- 3 • Les élections en quelques chiffres
 - Energie renouvelable : que de questions !
 - Recevez Sous les Arcades par internet
- 4 • Station d'épuration
 - Associations sportives
 - Au cours du mois
 - Le cinéma
- 5 • A la Maison du Parc
- 6 • Les Jardins d'Armelle
 - Kermesse paroissiale
 - Permanence d'urbanisme
 - Au Musée de la Bière
 - Conférence au "Café des Parents"
 - Loto du basket
 - Exposition à la Bibliothèque
 - A l'Office de Tourisme
 - Etat-civil
- 7 • Urgences
- 8 • A votre service

Le Conseil Municipal, réuni le 4 mars dernier, a voté le budget primitif. Celui-ci prévoit un programme de voirie concernant notamment la rue Chanzy, la rue du général Margueritte, différents points sensibles, des ruelles à reprendre et aussi l'éradication d'une ruine rue du général de Gaulle. La poursuite du programme de travaux d'entretien lourd du patrimoine communal se poursuit : toitures, menuiseries, chauffages, travaux de mise aux normes de l'électricité. Il prévoit l'acquisition de matériels modernes et performants afin d'apporter à nos services les outils pour améliorer notre cadre de vie : balayeuse, broyeur, véhicule électrique... Et bien entendu la poursuite ou le lancement des opérations d'étude et de programmation de trois gros chantiers pour les années à venir : la salle multi-activités, dont cinéma, l'aménagement du Faubourg de Cervisy et l'étude portant sur le traitement global de l'avenue de Verdun. Une réunion publique sera organisée pour présenter ce programme de travaux, et aussi une autre spécifiquement dédiée au programme de Cervisy. Un programme chargé et conséquent que le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité. Nous avons l'ambition de l'engager au plus vite, et nos services seront très sollicités.

Le long chantier qui va modifier durablement les flux et donc les aménagements possibles de la ville s'est achevé : l'aménagement de la place Porte de France et l'interdiction du transit poids lourds, désormais en service, vont nous permettre d'observer les flux ainsi déviés. La prudence et une vitesse adaptée sont bien entendu conseillées, notamment tant que l'ensemble des signalisations et marquages au sol n'est pas terminé. Nous serons très vigilants quant au respect des règles de sécurité routière concernant notamment les stationnements sur cette zone sensible, et nous comptons sur le sens des responsabilités de tous. Là où les responsabilités individuelles ne jouent pas, la collectivité prendra le relais. Ce sera le cas au lotissement des Tuileries, où la pose de ralentisseurs devient l'unique solution – coûteuse mais efficace – pour contraindre les véhicules à respecter les règles élémentaires de la sécurité routière.

Dans un tout autre ordre d'idée, j'ai participé récemment avec plaisir à une réunion qui va permettre, avec l'appui de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Meuse et de la Fédération des Unions Commerciales, de relancer une vie associative animée par des commerçants unis, au service de l'accueil des consommateurs et de l'attractivité globale de notre cité. Cette union sera la condition d'une coopération fructueuse avec la Municipalité.

Pour terminer, le trentième anniversaire du jumelage transportera une délégation importante de Stenaisiens à Mûnnerstadt les 9, 10 et 11 avril prochains, témoins du plaisir à poursuivre cette relation amicale avec nos partenaires et plaisir de se voir accueillis avec la sincérité des relations nouées depuis trente années.

Stéphane PERRIN.

SOUS LES ARCADES

Directeur de la Publication :
Stéphane PERRIN

Adressez vos opinions et questions à :
"Sous les Arcades"

Mairie de Stenay 55700

Tél. 03 29 80 30 31

Fax 03 29 80 35 79

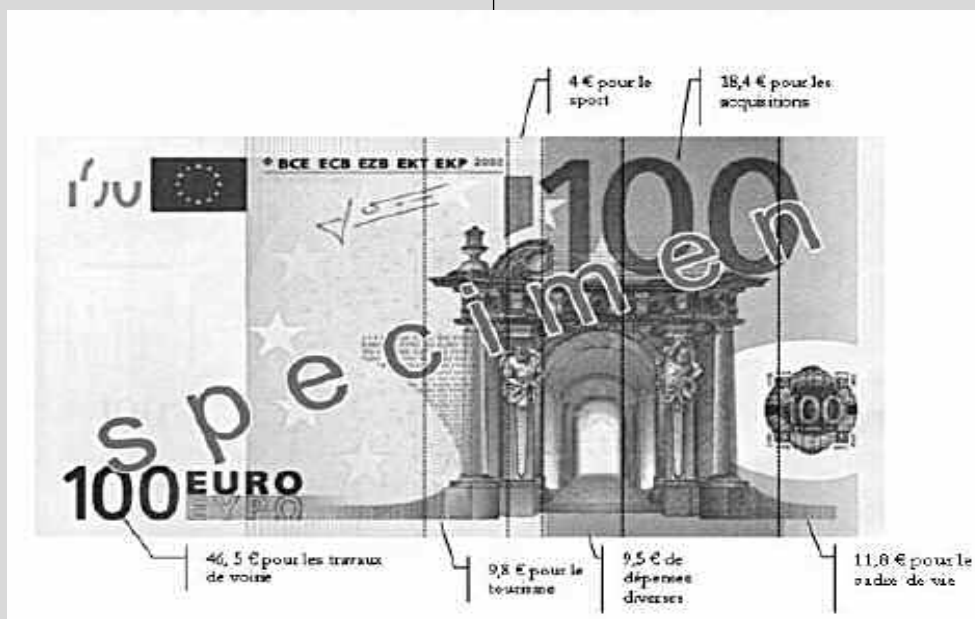
mairie.stenay@wanadoo.fr ou
archives.stenay@wanadoo.fr

P O I N T I N F O S S T E N A Y .

AU CONSEIL MUNICIPAL.

Le dernier Conseil Municipal de la ville de Stenay a été l'occasion du vote des différents budgets qui interviennent dans la gestion quotidienne de la ville de Stenay, sur fonds de réforme de la fiscalité locale. En effet, les « quatre vieilles », comme l'on a l'habitude de les appeler réguliè-

rement, ne sont plus, depuis le 1er janvier 2010, que trois, puisque l'Etat a supprimé la taxe professionnelle, en tant que contribution directe locale. La ventilation de l'investissement du budget de la ville par grands ensembles est la suivante :



Cette réforme en cours n'a pas empêché le Conseil Municipal de voter le budget, outil indispensable à la bonne marche de la ville. Avec un investissement fixé à 2.460.435 €, sur un équilibre total de 6.030.196 €, le budget de la Ville de Stenay envisage l'avenir avec une certaine sérénité. Pas moins de 40 % de l'effort fiscal consacré par les stenaisiens se retrouve inscrit dans des opérations d'amélioration de la cité et de la vie quotidienne. Le principal poste de dépenses concerne les travaux de voirie (46,5 %), ce qui n'est pas anormal lorsque l'on sait qu'un mètre linéaire de voirie coûte la bagatelle de 1.000 €.

Bien que les opérations de voirie soient prépondérantes, les autres postes de dépenses n'ont pas été oubliés dans ce budget. Ainsi, l'amélioration du cadre de vie devrait voir le début du programme d'accessibilité des établissements recevant du public, au premier rang desquels, la mairie. Enfin, le Conseil Municipal cherche toujours à améliorer sa politique d'accueil et prévoit un investissement global pour le tourisme de 9,8 %.

JARDINS COMMUNAUX.

Le printemps étant de retour, c'est le moment pour les jardiniers amateurs d'effectuer les premiers travaux. A ce sujet nous vous rappelons que la ville possède des jardins communaux (22 parcelles) aménagés à proximité du stade des Tilleuls. Ces jardins ont une surface de 230 m² pour les plus petits et de 420 m² pour les autres. La location annuelle est fixée respectivement à 20 € et 35 € ; un abri

de jardin sécurisé est également mis à disposition des locataires. Des parcelles restant inoccupées, les personnes intéressées par leur location peuvent s'adresser à la mairie

michel collet

P O I N T I N F O S S T E N A Y .

LES ÉLECTIONS EN QUELQUES CHIFFRES.

Les 14 et 21 mars derniers, les électeurs stenaisiens se sont rendus aux urnes pour élire les conseillers régionaux. Votre bulletin *Sous*

les Arcades publie ci-dessous les résultats de ces deux tours.

1 ^{er} TOUR			2 ^{ème} TOUR		
• Nombre d'inscrits	1 715		• Nombre d'inscrits	1715	
• Votants	708		• Votants	808	
• Suffrages exprimés	679		• Suffrages exprimés	782	
• Taux de participation	41,28 %		• Taux de participation	45,49 %	
• NPA	15	2,21 %	• La Gauche et les écologistes avec JP Masseret : la vie, le cœur, l'Action Radicalement lorrain	420	53,70 %
• Non aux minarets en Lorraine	10	1,47 %			
• La gauche avec JP Masseret	252	37,11 %	• Priorité emploi Rassemblons les Lorrains	200	25,57 %
• Priorité emploi, rassemblons les lorrains	135	19,88 %			
• La Lorraine de toutes nos forces	14	2,10 %	• Liste Front National pour la Lorraine et les français d'abord	162	20,72 %
• La Voix Lorraine	1	0,14 %			
• Debout la Lorraine	18	2,65 %	Entre le premier et le deuxième tour, 11,41 % d'électeurs supplémentaires ont été constatés aux urnes, ramenant le taux d'abstention à 52,88 % (contre 58,71 %). Cependant, les électeurs se rendant aux urnes s'expriment dans une large majorité puisque le premier tour recueille 95,90 % de suffrages exprimés et 96,78 % pour le deuxième tour.		
• La Lorraine des générations solidaires	0	0 %			
• Liste Front National pour la Lorraine et les français d'abord	119	17,52 %			
• Front Lorrain de gauche	21	3,10 %			
• Europe Ecologie Lorraine	76	11,19 %			
• Liste lutte ouvrière	5	0,73 %			
• Alliance Ecologiste Indépendante de Lorraine	13	1,19 %			

ENERGIE RENOUVELABLE : QUE DE QUESTIONS !

La maîtrise de la consommation énergétique est une question qui se pose de plus en plus à chacun d'entre nous. La préservation de l'environnement et plus trivialement la maîtrise de ses finances par le contrôle de sa facture énergie est une préoccupation constante pour tous les ménages, notamment après cette période hivernale particulièrement soutenue avec cette question récurrente : « comment avoir chaud sans se ruiner ? ». L'avenir est à la hausse du coût de l'énergie et donc à une augmentation des charges liées à ce poste de dépenses. Envisager de diversifier ses sources d'approvisionnement en passant par les énergies renouvelables (solaire, géothermique, éolienne) apparaît de plus en plus comme une solution pertinente pour l'avenir. Oui, mais voilà, quelle énergie pour ma maison, mon appartement est-il possible d'envisager ? Comment savoir si la proposition qui m'est faite est pertinente ? Telles sont les questions qui généralement se posent au moment de faire des choix et des investissements. Et la profusion de

réponses qui existent un peu partout, notamment sur Internet, n'aide pas franchement à avoir une opinion claire sur le sujet. C'est pourquoi l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) a mis en place un réseau d'informations et de conseils de proximité sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables : les **Espaces Info Energie (EIE)**. Ces structures se sont constituées en s'appuyant sur des partenaires motivés pour développer le conseil sur l'habitat, la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables : il s'agit d'associations et d'organismes à but non lucratif, ancrés dans la vie locale ou organisés en réseau. Meuse Nature Environnement est le référent du réseau dans notre département. Alors pour une question, un conseil, contactez Meuse Nature Environnement, 3 rue Alexis Carrel 55100 VERDUN (03 29 83 56 94, mail eie.verdun@free.fr, web www.eie-lorraine.fr).

RECEVEZ SOUS LES ARCADES PAR INTERNET.

Pour recevoir *Sous les Arcades* par internet, il vous suffit de nous transmettre votre adresse email à

archives.stenay@wanadoo.fr

P O I N T I N F O S S T E N A Y .

STATION D'EPURATION

Le rapport annuel de fonctionnement de la station de traitement des eaux usées de Stenay ainsi que l'analyse des boues issues de celle-ci viennent d'être présentés par Degrémont France Assainissement et par la Chambre d'Agriculture aux élus de la commune. Il en résulte que, pour l'année 2009, la station a respecté la totalité des normes de rejet et que ses coûts de fonctionnement sont maîtrisés. En ce qui concerne les boues, sur la base des analyses réalisées, la Chambre d'Agriculture nous indique qu'elles sont aptes à être répandues pour fertiliser les cultures. Il est toutefois rappelé aux Stenaisiens de ne jamais

déverser de solvants, d'hydrocarbures et d'huiles de vidange dans le réseau d'assainissement, y compris les liquides issus du nettoyage de matériel de peinture (même pour la peinture à l'eau). Ces liquides doivent impérativement être déposés à la déchetterie sous peine de contaminer les boues de la station et ainsi d'empêcher leur épandage dans la nature. Nous devrions alors les envoyer dans une déchetterie spécialisée ce qui entraînerait un surcoût important pour le budget assainissement de la commune et qui serait répercuté sur la facture d'eau des foyers des Stenaisiens.

Michel Collet

ASSOCIATION SPORTIVE STENAY - MOUZAY

Lundi 5 :

• Equipe A : match à 15h00 au stade des Tilleuls contre Behonnes.

Dimanche 11

• Equipe A : match à 15h00 au stade des Tilleuls contre Tréveray.

Dimanche 18

• Equipe B : match à 15h00 au stade des Tilleuls contre VHF.

• Equipe C : match à 15h00 au stade du Lycée contre Belleray.

Dimanche 25

• Equipe A : match à 15h00 au stade des Tilleuls

AU COURS DU MOIS D'AVRIL.

• **Office de Tourisme** : 5, place Raymond Poincaré - Tél. : 03 29 80 64 22 - Fax : 03 29 80 62 59 - Ouvert du lundi au samedi 10h00 à 12h et de 14h00 à 17h00. Tous les jours de 16h00 à 18h00 à la capitainerie du Port de Plaisance. (otsistenay@wanadoo.fr).

• **Chaque dimanche et jour férié (hors sorties spéciales)**, sortie ornithologique avec la L.P.O. Rendez-vous au pont des Poteaux, à 1 km de Mouzay direction Dun-sur-Meuse. Tél. : 06 83 29 25 47.

• **Chaque premier samedi du mois** : marche de 10 km avec les Robinsons, ouverte à tous. Rendez-vous à 13h30 devant la salle des fêtes de Baâlon. (03 29 80 65 23).

• **Du 1er au 05 - STENAY** : Exposition de peintures Jean Lasne (Musée de la Bière).

• **Le 1er - STENAY** : Café des Parents (Maison du Parc).

• **Le 03 - CESSÉ** : Chasse aux œufs.

• **Le 09 - STENAY** : Bal des BTS (salle des fêtes)

• **Du 09 au 11** : Voyage à Mûnnesrtadt.

• **Le 10- LANEUVILLE-SUR-MEUSE** : Loto du CE Ahlstrom Label Pack

• **Le 10 - MOUZAY** : Repas dansant.

• **Du 10 au 31 - STENAY** : Exposition de peintures M.F. Sztuka (Musée de la Bière).

• **Les 12, 13 et 14 - CESSÉ** : Bourse aux vêtements d'été.

• **Le 18 - POUILLY SUR MEUSE** : Petit loto.

• **Le 25 - STENAY** : Loto du basket (salle des fêtes).

CINEMA LUX
DE MONTMÉDY
<http://cinema-montmedy.com>

LA DOMINATION MASCULINE
(documentaire)
Jeudi 1er (une seule séance).

NANNY MCPHEE ET LE BIG BANG
(comédie en sortie nationale)
Mercredi 31 mars (14h30 et 21h00),
vendredi 2 (21h00), samedi 3 (15h00 et
21h00, dimanche 4 (14h30), mardi 6 (21h00).

LEBANON
(drame, Lion d'or du festival de Venise)
Dimanche 4 (17h30 et 20h00), lundi 5
(20h00).

PLANÈTE 51
(animation) - Samedi 10 (15h00),
dimanche 11 (14h30), mardi 13 (21h00).

SHERLOCK HOLMES
(action, aventure)
Jeudi 8 (21h00),
vendredi 9 (21h00), samedi 10 (21h00).

INVICTUS
(drame, historique, VO)
Dimanche 11 (17h30 et 20h00), lundi
12 (20h00).

**LES AVENTURES EXTRAORDI-
NAIRES D'ADELE BLANC SEC**
(aventure, en sortie nationale)
Mercredi 14 (14h30 et 20h00).

LIBERTE
(drame)
Samedi 17 (15h00), dimanche 18 (17h30 et
20h00), lundi 19 (20h00).

**LA PRINCESSE
ET LA GRENOUILLE**
(animation) - Samedi 24 (15h00 et
21h00), dimanche 25 (14h30).

SHUTTER ISLAND
(thriller, interdit aux moins de 12 ans)
- Jeudi 22 (21h00), vendredi 23
(21h00), mardi 27 (21h00).

LA REVELATION
(drame, VO)
Dimanche 25 (17h30 et 20h00),
lundi 26 (20h00).

LA RAFLE
(drame, historique) - Jeudi 29 (21h00),
vendredi 30 (21h00), samedi 1er mai
(21h00), dimanche 2 (14h30), mardi 4 (21h00)

GHOST WRITER
(thriller)
Samedi 1er mai (15h00), dimanche 2
(17h30 et 20h00), lundi 3 (20h00).

A LA MAISON DU PARC.

Pour tout renseignement, contacter la Maison du Parc au 03 29 80 39 08 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.



LE P'TIT MONDE

Pour les enfants de moins de 6 ans :
mercredi de 13h30 à 17h00 et jeudi de 9h00 à 11h30.

MICRO CRÈCHE

(sur réservation, places limitées)

Du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

FOYER DES JEUNES

UNIQUEMENT de 14 ans à 18 ans :

- **mardi** de 16h00 à 20h00
- **mercredi** de 15h00 à 20h00
- **jeudi** de 16h00 à 20h00
- **vendredi et samedi** de 16h00 à 19h00 et de 20h30 à 22h30.

TOUS PUBLICS : mardi et jeudi (14h00-16h00).

LA BOUTIQUE SOLIDAIRE (OUVERTE À TOUS) :

Ouverte à tous : **Lundi** (10h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00) et **jeudi** (14h00-17h00).

VACANCES D'AVRIL : DU 12 AU 23 AVRIL :

Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Au programme atelier de gravure, animation avec l' ALSH de Mouzay, grand jeu de chasse au trésor, sport et château gonflable... Les inscriptions se font à la Maison du Parc jusqu'au 7 avril inclus (places limitées).

Forfait semaine complète : 22 €

Forfait semaine demi-journée : 18 €.

ESCAP'ADOS. est un dispositif qui s'adresse aux jeunes de 13 ans et de 18 ans résidants sur le Canton de Stenay. Escap'Ados laisse le choix des activités aux participants. Au programme : de nombreuses activités sportives et culturelles avec quelques sorties dont les sorties MIX (2 activités différentes comprenant un repas). Afin d'être au plus près des jeunes du canton, Escap'Ados propose de participer à la programmation suivante :

- envoyer vos propositions d'activités par mail : escap.ados@orange.fr ou par téléphone au 03 29 80 47 41,
- venir rencontrer Manu au foyer des jeunes à la résidence Vauban,
- rencontrer Manu dans votre commune si vous le souhaitez.

Tarifs adhésions – familiale : 20 €, couple : 15 €, individuel : 12 €).

NOUVEAU : ATELIER D'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF.

Cet atelier s'adresse à toute personne qui rencontre un problème pour remplir un document administratif, qui souhaite réaliser son CV ou être soutenue dans ses démarches d'emplois ou ses démarches personnelles. On peut venir sans rendez-vous le lundi après-midi de 14h00 à 15h30, la gratuité est totale.

Si vous voulez vous débarrasser de petites choses inutiles à vos yeux, la Maison du Parc récupère pour ses ateliers de loisirs créatifs boutons, dentelles, tissus, peintures, fils, perles, bijoux cassés...

Activités Enfants	Activités Adultes
Anniversaires Mercredi après midi sur réservation Maison du Parc	Danse country Mardi 20h00 - 22h00 Salle des Fêtes
Babygym Mercredi 16h00 - 17h10 (3 ans - 5ans) 17h15 - 18h15 (5 ans - 8ans) Salle Polyvalente	Club de marche Jeudi 13h30 Rendez vous parking du Musée de la Bière
Country Mardi (7ans - 12 ans) 20h00 - 22h00 Salle Polyvalente	Escalade Lundi 18h30 - 20h00 Mercredi 18h30 - 20h00 Vendredi 19h00 - 21h00 Dimanche 10h00 - 12h00 Salle Polyvalente
Danse modern jazz Mercredi 14h00 - 15h00 (petits) 15h00 - 16h00 (grands) Foyer Martinot	Gym Douce Lundi 17h30 - 19h00 Salle Polyvalente
Escalade (à partir de 7 ans) Lundi 17h30 - 18h30 (débutants) Mercredi 17h30 - 18h30 (confirmés) Salle Polyvalente	Ateliers Créatifs Lundi 14h00 - 16h30 Maison du Parc
Ateliers d'accompagnement	Ateliers d'écriture Lundi 18h00 - 20h00 Maison du Parc
Atelier ARA (Atelier de Réinsertion par l'Art) Vendredi 10h00 - 17h00 Maison du Parc	Scrapbooking Lundi 14h00 - 18h30 Maison du Parc
Atelier Bric'Art Jeudi 14h - 15h30 Maison du Parc	Danse de Salon Lundi 20h - 21h Salle Polyvalente
Atelier d'accompagnement administratif (soutien pour remplir les documents, réalisation de CV et de recherche d'emploi Lundi 14h - 15h30 Maison du Parc	Atelier bois Vendredi 2x / mois Maison du Parc
Plan d'éducation Multimédia Initiation à l'informatique à Stenay et dans ses villages	

LES JARDINS D'ARMELLE.

L'association Les Jardins d'Armelle organise son concours annuel autour de cinq thèmes :

- Jardin ou décor chromatique,
- Challenge du potiron sculpté géant (record du monde : 766 kg, record dans les 3 Cantons : 72 kg),
- Coloquintes décorées, après séchage,

- Tomate géante (de deux à trois kilos par fruit),
- Jardin d'agrément des amateurs en herbe dans les 3 Cantons.

Achat des plants à partir du 10 mai, inscription avant le 15 mai (2 € par thème), remise des prix le samedi 8 septembre à 17h00.

KERMESSE PAROISSIALE.

L'abbé Vannière et tous les organisateurs remercient tous les commerçants et toutes les personnes qui, par leurs dons et

leur présence, ont participé à la réussite de la kermesse.

PERMANENCE D'URBANISME.

La Direction Départementale des Territoires de la Meuse organise une permanence d'urbanisme tous les jeudis, de 13h30 à 16h30, à la Maison des Services. Il est recommandé de se munir de son dossier ou des plans permettant de situer et de présenter le projet (caractéristiques et photos du

terrain, accès sur les voies, desserte par les réseaux, implantation du projet sur le terrain, surface du projet, caractéristiques architecturales). Pour tout renseignement complémentaire, contacter Mr Alain Reuter (03 29 85 19 71).

AU MUSÉE DE LA BIÈRE.

Du 10 avril au 09 mai : Exposition *Les nouvelles acquisitions du Musée de la Bière*, ouverte tous les jours de 10h00 à 18h00,

entrée gratuite.

CONFERENCE AU « CAFÉ DES PARENTS ».

Cette conférence se déroulera le mardi 1er avril à 18h00 au Centre Socio-Culturel *La Maison du Parc* sur le thème « Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour qu'ils parlent ».

Animée par Anne-Sophie Thiry, thérapeute, elle est destinée aux parents. Entrée gratuite. Une collation sera offerte à l'issue de la conférence.

LOTO DU BASKET.

Le club de basket organise son prochain loto le dimanche 25 à 14h00 à la salle des fêtes (ouverture des portes à 13h00).

Nombreux lots : réfrigérateur, lave-linge, caméscope, aspirateur, cadre numérique, barbecue à gaz...

EXPOSITION A LA BIBLIOTHÈQUE.

Gladys Bantquin expose ses petits meubles patinés à la Bibliothèque jusqu'au vendredi 23 (heures d'ouverture habituelles de la bibliothèque : lundi de 14h30 à 16h30, mercredi

de 15h00 à 18h00, vendredi de 10h00 à 12h00 et samedi de 14h00 à 17h00.

À L'OFFICE DE TOURISME.

L'Office de Tourisme vient de mettre discrètement en ligne son site internet, réalisé par Rina Berkhout, un site évolutif, qui suit en permanence l'actualité cantonale (www.tourisme-stenay.fr). On y trouve bien entendu toutes les rubriques touristiques habituelles (restaurants, hébergement, musées, ballades, produits du terroir...) ainsi que des pages « vie quotidienne » (CODE-

COM, Stenay Eco, avec des liens vers d'autres sites comme *parlaporte...*) et des pages consacrées aux manifestations locales. Les personnes qui souhaitent recevoir directement le calendrier de *Ciel de Meuse* chaque mois dans leur boîte mail peuvent communiquer leur adresse via ce site ou directement en écrivant à l'Office de Tourisme : otsistenay@wanadoo.fr.

ÉTAT-CIVIL DE FÉVRIER

NAISSANCES :

METILLON Thyméo

DECES :

DACHELET Henri

MUNIER Paul

PERROZZO Ilario

SERVICE MEDICAL DE GARDE :

Nuits - jours fériés - week-end
(du samedi midi au lundi 8h00),

En cas d'urgence, appelez le N° unique

0 820 33 20 20

SI URGENCE VITALE,

APPELER LE 15

MEDECINS

Dr DIDOT	03 29 80 36 40
Dr OLIVIER	03 29 80 32 00
Dr THINUS	03 29 80 33 22

AMBULANCES

Sté BECHAMP-LOLLIER
55700 STENAY
Tél. : 03 29 84 55 57

Ambulances CHEVANCE
55700 INOR
Tél. : 03 29 80 27 27

Ambulances DELSAUT
55700 BEAUCLAIR
Tél. : 03 29 80 68 06

TAXIS DU NORD MEUSIEN
13, rue de la Petite Fontaine
55700 LANEUVILLE S/Meuse
Tél. : 03 29 80 41 44

INFIRMIERES

**Mesdames CLAUDEL,
DI MARCO et SERVAIS**
Rés. Vauban - 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 48 47

Madame PRADARIES
28, Rue du Gal de Gaulle
55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 40 32

DENTISTES

Franck AUTIER
9, place Jean Ancel
STENAY
Tél. : 03 29 80 32 48

Jacques POINDRON
6, rue Docteur Sauce
STENAY
Tél. : 03 29 80 35 90

DIETETICIENNE

France DIHARS
8, rue du Petit Lavoisier
HALLE-Sous-les Côtes
Tél. : 06 73 51 75 36 / 03 29 84 59 04

KINES

Jean-Marc BASTIN
Résidence Vauban
55700 - STENAY
Tél. : 03 29 80 49 49

Denis VILLARET
11, rue Chanzy
55700 - STENAY
Tél. : 03 29 80 63 72

**Stéphanie PRUDHOMME
et Eloïse CHEVALIER**
4, rue Général de Gaulle
55700 - STENAY
Tél. : 03 29 86 31 42

PODOLOGUE

Christophe HERMENT
10, Résidence Vauban
55700 - STENAY
Tél. : 03 29 80 45 73

ORTHOPHONISTES

Clotilde CAILLET-GIPEAUX
31, place de la République
55700 - STENAY
Tél. : 03 29 80 48 77

Martine EVRARD
10, Résidence Vauban
55700 - STENAY
Tél. : 03 29 80 38 18

VETERINAIRES

**MM EVRARD, CORRA,
SARLET et EVRAERT**
Vétérinaires associés
2 bis, rue Ouvrage de Villy
55700-STENAY
Tél. : 03 29 80 62 19



PHARMACIENS

GARDES D'AVRIL

Les 03, 04 et 05 - Pharmacie de Val Dunois

Les 10 et 11 - Pharmacie MARC

Les 17 et 18 - Pharmacie BOUCHÉ

Les 24 et 25 - Pharmacie de Val Dunois

Le 30 (19h15) et le 1er mai (8h00) - Pharmacie des Arcades

Le 1er mai (8h00 à 18h30) - Pharmacie des Arcades
et Pharmacie BOUCHÉ

Le 1er mai (18h00) au 3 (8h30) - Pharmacie BOUCHÉ

**→ SOUS RESERVE - CHANGEMENTS POSSIBLES
AU COURS DU MOIS.**

ATTENTION : EN SEMAINE, LE REPONDEUR DE VOTRE PHARMACIEN DONNE
LA PHARMACIE DE GARDE !

Pharmacie du Val Dunois

17, Rue de l'Hôtel de Ville
55110 DUN-SUR-MEUSE - Tél : 03 29 80 90 36

Pharmacie des Arcades

16, Place Raymond Poincaré
55700 STENAY - Tél : 03 29 80 30 28

Pharmacie LAURENT

Place de la République
55700 STENAY - Tél : 03 29 80 30 70

Pharmacie de la Place

9, Rue Mabilles
55600 MONTMEDY - Tél. : 03 29 80 11 34

Pharmacie MARC

15, Rue Mabilles
55600 MONTMEDY - Tél. : 03 29 80 10 38

Pharmacie BOUCHÉ

35, Rue Carnot

• MAISON DES SERVICES
Résidence Vauban - 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 26 81 - Fax : 03 29 80 26 82



Lundi : de 8h30 à 12h. et de 13h30 à 17h. Mardi : de 8h à 12h. et de 13h30 à 16h.30
 Mercredi : de 9h. à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Jeudi : de 8h. à 12h00 et de 13h30 à 16h.30
 Vendredi : de 8h30 à 12h. et de 13h30 à 17h.
Email : maisondesservices@stenay.com

SOCIAL – RETRAITE – LOGEMENT

- **A.D.A.P.A.H.** (03 29 79 05 84) : Le lundi et le mercredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le vendredi de 08h00 à 09h30 et de 13h30 à 17h00.
- **A.D.M.R.** : Le lundi matin de 8h00 à 12h00.
- **A.G.R.R.** (service retraite) : Se renseigner à la Maison des Services. Prendre rendez-vous au 03 87 37 79 90.
- **A.M.I.E.** : Le lundi de 08h45 à 12h00, le jeudi de 08h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h00 et le vendredi de 13h30 à 17h00.
- **AMIVIE** : Le lundi de 13h30 à 16h30 et le mercredi de 09h00 à 12h00 (Renseignements : 06 25 47 63 01).
- **C.A.U.E.** : Le jeudi 15 à 9h00. Un architecte est mis gratuitement à la disposition des particuliers, sur rendez-vous (03 29 80 26 81). Se renseigner à la Maison des Services
- **CENTR'AID** (soins aux toxicomanes) : Tous les jeudis de 10h00 à 12h00 (sur rendez-vous).
- **C.I.C.A.S.** (retraites complémentaires) : Pas de permanence à Stenay. Renseignements au 0820 200 015.

- **C.R.A.M.** (service retraite) : 4e mardi du mois sur RV au 0821 10 54 10.
- **PERMANENCES D'URBANISME** : Les jeudis de 13h30 à 16h30 - De préférence sur rendez-vous au 03 29 85 19 71.
- **I.L.C.G.** – Instance Locale de Coordination Gérontologique : le dernier vendredi du mois, de 09h00 à 11h00 en Mairie.
- **Maison de l'adolescent** : Se renseigner au 06 88 87 27 25.
- **Sécurité Sociale** : Le vendredi de 09h30 à 12h00. Borne de remise à jour « Carte Vitale » en pharmacie.
- **S.S.I.A.D.** : Le jeudi matin de 8h00 à 12h00.

ACCES AU DROIT

- **CEDIFF** (Information juridique en droit privé) : Le mardi 13 de 13h30 à 16h30 et le lundi 19 de 14h00 à 17h00.
- **Conciliateur de justice** : Les personnes doivent envoyer un courrier à Mr. Gabriel – 6 b, rue Fort de Vaux à Verdun pour expliquer le litige. Il leur répond ensuite avec une date de permanence à Stenay.

- **Défense des Consommateurs (Familles Rurales)** : Se renseigner à la Maison des Services.

VIE ASSOCIATIVE

- **FAMILLES RURALES** – Se renseigner à la Maison des Services.

EMPLOI – FORMATION

- **Pôle Emploi** : Se renseigner à la Maison des Services ou contacter le Pôle Emploi de Verdun (3949). Offres consultables sur place, actualisées le mercredi.
- **ASSEDIC** : Pas de permanence à Stenay. Renseignements au 39 49 (numéro unique, ne fonctionne que d'un fixe), ou sur www.assedic.fr
- **KIOSQUE INFORMATION JEUNESSE** : En libre accès au Foyer des Jeunes.
- **MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN** : Les mardis, mercredis et vendredis de 09h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00, sur rendez-vous au 03 29 86 25 26.
- **POINT EMPLOI** : Les lundis et vendredis de 14h00 à 16h00.

CENTRE MEDICO-SOCIAL
Rue de l'Hôpital – 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 32 34

- **CENTRE TABACOLOGIE / ALCOOLOGIE** : Les jeudis 08 et 22.
- **CROIX BLEUE** : Permanence d'accueil et d'écoute sur la prévention de l'alcoolisme le 3ème jeudi du mois de 14h00 à 16h00.
- **PLANNING FAMILIAL** : Sur rendez-vous. Informations possibles au 03 29 80 32 34 du lundi au vendredi.

MAISON DU PARC.
B.P. 67 – 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 39 08

- **ACCUEIL** : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
- **BOUTIQUE SOLIDAIRE** : Le lundi et le jeudi de 14h00 à 17h00.
- **FOYER DES JEUNES, Résidence Vauban** : le mardi de 16h00 à 20h00, le mercredi de 15h00 à 20h00, le jeudi de 16h00 à 20h00, le vendredi et le samedi de 16h00 à 19h00 et de 20h30 à 23h00. Pour tout public le mardi et le jeudi de 14h00 à 16h00.
- **MICRO-CRECHE** : Du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30.

- **P'TIT MONDE - LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS** : Le mercredi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 9h00 à 11h30.

DIVERS

- **A.P.A.P.H. DU NORD MEUSIEN** : C.I.T.L. (03 29 80 37 49).
- **BIBLIOTHEQUE POUR TOUS** : Le lundi de 14h30 à 16h30, le mercredi de 15h00 à 18h00, le vendredi de 10h00 à 12h00, le samedi de 14h00 à 17h00.
- **C.F.D.T. – PRUD'HOMMES ET RETRAITES INTERPROS** : Les 1er et 3ème mercredis du mois de 17h00 à 18h30 3, Rue Chanzy – Stenay.
- **CGT – droit du travail** : Le vendredi de 10h00 à 12h00 (mairie).
- **CLUB DES ANCIENS** : Tous les jeudis de 13h30 à 18h00 (Résidence Vauban)
- **C.M.P.P.** : Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.
- **ECOLE DE MUSIQUE** : Permanence du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00 – Rue Chanzy. En cas d'absence, s'adresser à la Maison des Services au 03 29 80. 26 81.

- **FITNESS** : Mardi de 18h00 à 19h00 et jeudi de 18h15 à 19h15 (renforcement musculaire), jeudi 19h15 à 20h15 (step).
- **MUSEE DE LA BIERE** : Ouvert tous les jours de 10h00 à 18h00.
- **OBSERVATOIRE DU LOGEMENT** : Tous les jours de 08h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30 à la CODECOM (03 29 80 31 81).
- **OFFICE DE TOURISME** : Du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (03 29 80 64 22).
- **PEPINIERE D'ENTREPRISES** : APPUI CREATION D'ENTREPRISES www.stenay-eco.fr – Chemin des Groseilliers – Tél. : 03 29 80 38 38.
- **PERMANENCES DU MAIRE ET CONSEILLER GENERAL** : Samedi 3 et 17 avril.
- **SALLE SOUVENIR SAINT DAGOBERT** Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00.
- **U.N.C.A.F.N.** : 7, avenue des Ardennes (03 29 80 36 45).
- **YOGA** : Chaque jeudi de 18h00 à 19h00 (Foyer Martinot).
- **MESSE** : Le dimanche à 10h00 en l'église paroissiale.
- **MISSION EVANGELIQUE** : Assemblées suspendues.

POUR LE PROCHAIN BULLETIN, PENSEZ À DEPOSER VOS ARTICLES AVANT LE 21 AVRIL.

ATTENTION ! : Certaines dates peuvent changer. Renseignez-vous avant toute démarche.